

La prévention de la pénibilité et de l'usure professionnelle

➤ Contexte

La prévention de la pénibilité et de l'usure professionnelle reste un thème d'actualité pour les entreprises.

Confrontées à une obligation réglementaire qui a récemment changé, les entreprises doivent répondre à un certain nombre d'exigences en termes de prévention de la pénibilité, que ce soit au travers du **compte personnel de prévention et/ou de la négociation collective**.

Cette réponse doit permettre aux entreprises, dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle, de

mutations au travail avec l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail qui tendent à fragiliser les salariés notamment les plus âgés, **d'engager une démarche plus large d'amélioration des conditions de travail et de structuration de parcours professionnel de qualité**.

L'enjeu est de mieux promouvoir le vieillissement actif en garantissant des emplois durables, soutenables et de qualité, ce qui permettra aux entreprises de maintenir en emploi les compétences essentielles dont elles ont besoin pour fonctionner.

➤ Objectifs généraux et opérationnels

Permettre aux participants de maîtriser la démarche et les outils pour guider les entreprises dans :

- la réalisation du compte personnel de prévention,
- leur démarche de prévention et de négociation sur la pénibilité au travers de :
 - la réalisation d'un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs de l'entreprise,
 - la définition d'actions de prévention de la pénibilité et de l'usure professionnelle.

➤ Programme

1^{er} temps : Enjeux et cadre réglementaire

- Pourquoi faut-il traiter et aborder la question de la pénibilité au travail ?
- Les nombreux enjeux pour l'entreprise.
- La réglementation sur la pénibilité au travail.

2^e temps : Méthodologie d'actions

- La pénibilité et l'usure professionnelle, des définitions et un objet de négociation sociale.
- une démarche pour appréhender collectivement la prévention de la pénibilité.
- des outils : la démographie du travail et l'analyse des situations de travail.
- des leviers d'actions possibles.



PUBLIC

Les consultants et les acteurs relais mobilisés dans l'accompagnement des entreprises sur la pénibilité



DATE

14 décembre 2017
de 9h30 à 17h00



LIEU

Directe Carcassonne
320 Chemin de Maquens
Z.I la Bouriette - CS 70069
11850 CARCASSONNE Cedex 9



INTERVENANTS

Emmanuel ALBERT,
Aract Occitanie
Christian MAMPOUYA,
Directe Occitanie.



COÛT

100 €
(participation aux frais)